

Syndicat d'Initiative et de Défense du Site du Vésinet

Lettre d'Informations

Sommaire :

- Faire connaître le Vésinet, son histoire, ses traditions, ses règles d'urbanisme, c'est la première mission du Syndicat d'initiative qui s'y emploie depuis 100 ans.
- Connaissez-vous votre association, ses buts, ses actions, ses moyens? C'était l'objet de notre questionnaire (voir page 2).

Rappels

**Avez-vous pensé à régler votre cotisation 2012 ?
C'est d'abord grâce à votre contribution financière que nous pouvons fonctionner.**

C'est ensuite par votre nombre et votre fidélité que nous pouvons agir auprès des élus et des administrations pour défendre vos intérêts et ceux du Vésinet.

Pensez à nous faire connaître auprès de vos parents, vos amis, vos voisins, pour nous aider à agir et à nous renforcer.

Venez nous rencontrer à la prochaine *Matinée associative*, place du Marché, le 22 septembre prochain.

Connaître le Vésinet

Beaucoup d'habitants du Vésinet mettent en pratique le vieil adage : « *Pour vivre heureux, vivons cachés!* ». D'une part, ils élèvent autour de leur propriété des « murailles » -végétales dans le meilleur des cas- et d'autre part, ils s'imaginent qu'il faut éviter de faire de la publicité autour du Vésinet pour ne pas attirer les importuns.

Tout faux.

Toutes les enquêtes le prouvent, les clôtures les plus hermétiques attirent la curiosité et assurent aussi la quiétude ...des cambrioleurs.

Et c'est en faisant connaître et aimer Le Vésinet, son histoire unique, son caractère d'œuvre d'art, ses règles d'urbanisme et ses traditions qu'on en assure le mieux la sauvegarde.

C'est dans cet état d'esprit que le Syndicat d'Initiative veut promouvoir les clôtures respectueuses de nos traditions (et de nos règles trop ignorées). Nous en reparlerons.

C'est aussi dans cet état d'esprit que nous poursuivrons en 2012-2013 la mise en place de nos plaques historiques. Vous pouvez déjà voir celle du rond-point du Cerf, celle de l'hippodrome aux Ibis, celles des deux gares de la première ligne de voyageurs. Trois autres, consacrées au lac de Croissy et au Temple, au lac Supérieur et ses châteaux d'eau, au lac de la Station et au *Tapisvert*, sont en préparation et seront mises en place l'an prochain.



On défend mieux ce qu'on connaît bien

Le Syndicat d'Initiative et de Défense du Site vous propose plusieurs parcours pédestres pour découvrir les sites pittoresques, les points de vue particulièrement agréables, les arbres remarquables de notre Vésinet.

Un *plan promenades*, une brochure *Arbres remarquables des parcs et jardins du Vésinet*, des ouvrages historiques (*L'Art des Jardins* du Comte de Choulot ; *Wood Cottage, histoire d'une demeure*), sont à votre disposition au CIAV, contre une modeste participation financière, une autre façon de soutenir notre action.

Le Syndicat d'Initiative et de Défense du Site souhaite qu'à travers ces propositions de promenades et ces rappels historiques, chaque Vésigondin prenne d'avantage conscience de l'exceptionnelle qualité de son cadre de vie et reste vigilant sur le maintien de celui-ci.

Syndicat d'Initiative
et de Défense du Site du Vésinet
3, avenue des Pages,
78110 Le Vésinet

Téléphone : 01 30 15 47 80 (CIAV)
Messagerie : 06 71 20 86 58.
Courriel : contact@sidslevesinet.fr

Le Vésinet est un site historique de l'Urbanisme. Classé, il fait partie du patrimoine national; sa conservation est d'intérêt général.

Notre Association a donc pour but :

— de veiller au respect des principes qui ont présidé à la fondation du Vésinet, à la fois dans le texte des règlements et dans l'exécution de ceux-ci;

— d'exercer une action constante d'information pour la Défense du site du Vésinet, près des habitants, des élus locaux, et de l'Administration.

(Extrait de l'article premier de nos statuts)

Pour nous aider dans notre tâche, n'hésitez pas à nous faire part de vos attentes, de vos observations, de vos suggestions (*voir contacts ci-contre*).

Vos réponses au Questionnaire

Un peu plus de 15% de réponses au questionnaire que nous avons joint à la convocation à l'Assemblée générale, c'est peu certes, mais c'est dix fois mieux que la participation aux derniers questionnaires de la Mairie ! Une consolation.

Dans ces conditions il nous est difficile d'en tirer ce que nous devons faire, malheureusement, mais au moins peut-on essayer de mieux expliquer ce que nous faisons.

La question était : « **Dans quel ordre d'importance classez-vous les activités du Syndicat d'Initiative et de Défense du Site, financées grâce à vos cotisations ?** »

Votre classement !

Participation aux commissions municipales...	1
Participation aux ateliers préparatoires au PLU...	2
Diffusion via le CiAV d'informations touristiques et culturelles	3
Réalisation et édition de plans-guides...	4
Edition de brochures et de livres	5
Engagement dans des structures plus larges	6
Organisation de jeux-concours	7
Organisation du vide-grenier des Charmettes	8
Organisation de visites guidées pédestres	9
Organisation de conférences, journées d'information, séminaires	10

Premier paradoxe : les deux premières activités du classement ne sont pas vraiment « financées par vos cotisations ». Elles ne coûtent que du temps aux bénévoles qui vous représentent. En tous cas, c'est un encouragement à poursuivre cette tâche de surveillance et de participation à l'activité municipale.

Le *second paradoxe* concerne le **vide-grenier des Charmettes**. Les avis sont très tranchés à son égard : on le classe soit dans les tout premiers soit à la dernière place !

Rappelons que si cette activité n'entre pas exactement dans notre champ d'action, c'est un moyen que nous donne la loi de nous financer, pour pouvoir remplir nos missions. Le vide-grenier nous fournit près de la moitié de nos ressources, nous rend indépendants de la municipalité et nous amène de nombreux nouveaux adhérents chaque année, certains ensuite choisissant de nous soutenir dans nos autres actions. Autant dire que ce vide-grenier mérite mieux que la huitième place qui lui est attribuée.

Les réalisations qui sont réellement financées par vos cotisations (qu'elles soient associées ou non au vide-grenier), ce sont les jeux-concours, les éditions de brochures, de plans-promenades, et, curieusement, personne ne s'est étonné de quelques oublis : la plantation des chênes, la pose de plaques historiques ...

Elles sont toutes en milieu de tableau, sans réelle sélection.

Si vous reconnaissez l'utilité de diffuser, au CIAV, de l'information touristique ou culturelle, vous ne privilégiez pas les visites guidées pédestres (elles concernent plutôt les visiteurs venus d'ailleurs), le rapprochement avec d'autres associations, l'organisation de conférences, journées d'information, séminaires. Pourtant, l'histoire l'a démontré, c'est en faisant connaître et apprécier Le Vésinet qu'on le défend le mieux!

N'hésitez pas à continuer à répondre à notre questionnaire, à nous envoyer des suggestions, à nous ... questionner ...

Bientôt, un site web vous y aidera.